

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

Commune de Mézières FR Route de l'Eglise 5 1684 Mézières FR

Givisiez, le 11 septembre 2023

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires SAAV Amt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen LSVW



Laboratoire

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T+41 26 305 80 00 www.fr.ch/saav

Courriel: saav-cc@fr.ch

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 23-FR-32200 V 1

CONTEXTE

Remarque:

But du contrôle : Prélèvement du : Autocontrôle / Eau potable / Commune de Mézières FR

Effectué par :

Monsieur Jean-Luc ULDRY

Date arrivée : 07.09.2023

07.09.2023 Ce prélèvement a été effectué durant une période sèche. Pour rappel, les prélèvements doivent couvrir les périodes où les conditions sont les plus défavorables pour la qualité de l'eau

consommée (notamment: à la suite de conditions météorologiques défavorables).

Le SAAV se réserve le droit de refuser, dans le cadre des analyses d'autocontrôle, les échantillons d'eau qui n'auront pas été prélevés selon ces instructions (voir à ce sujet la Directive du SAAV concernant les analyses d'autocontrôle à effectuer dans le domaine de la distribution d'eau

potable).

Météo des dernières 24 heures: sec Météo 2-5 jours avant le prélèvement: sec

RÉSULTATS

Nº d'échantillon :23-92438 - Eau potable dans le réseau de distribution

Secteur:

002 - réseau de distribution Mézières FR avec Eau de Romont 16 - Edilité, robinet dépôt, Route de l'Eglise 5 , Mézières FR

Lieu de prélèvement : Température de l'eau :

18 °C

Débit [l/min]:

25

Statut de distribution :

Distribuée dans le réseau

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20 °C)	μS/cm	418 ± 8	
FR-LC-M-537-112	Turbidité	UT/F	0.2 ± 0.03	max. 1.0

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	19	max. 300
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.

N° de dossier: 23-FR-32200

ÉMOLUMENTS

Les émoluments vous sont facturés conformément aux dispositions de l'ordonnance du 19 août 2014 fixant le tarif des frais du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OFSAAV, RSF 821.30.16). La facture fait l'objet d'un document séparé.

Xavier GUILLAUME Chimiste cantonal

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.